

# PLEASE, CONTINUE (HAMLET)

conception  
**YAN DUUVENDAK & ROGER BERNAT**

grande salle Jean-Pierre Vernant  
**03-19/10/2013**

NOUVEAU THÉÂTRE DE MONTREUIL  
DIRECTION MATHIEU MAUER  
CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL

## PLEASE, CONTINUE (HAMLET)

En s'appuyant sur l'instruction d'un fait divers réel, Yan Duyvendak et Roger Bernat deviennent les auteurs d'un dossier d'instruction et d'un canevas dramaturgique qui confrontent petite et grande histoire, qui brouille la frontière entre fiction du récit et procédure réelle. Ils posent le rythme d'un procès dont l'enjeu principal consiste à abandonner son issue aux mains de la Cour et du jury populaire, désormais en possession de tous les éléments de l'intrigue.

Que se passera-t-il alors ?

*Please, Continue (Hamlet)* veut stimuler et provoquer le sens civique de chaque spectateur dans sa relation à l'idée de justice – et traiter de l'écart entre la définition qu'il en donne et celle que l'Etat lui renvoie.

Le projet déplace le regard porté sur la Cour, en y transposant le spectacle. Président, avocat général, huissier-audienier, avocats, expert psychiatre – acteurs majeurs des tribunaux et de la justice – deviennent interprètes : comme dans la comedia dell'arte, ils jouent avec le canevas de l'intrigue, en manipulant les arguments, la rhétorique, la langue, les gestes et le costume qui sont les leurs lors de vrais procès.

Saurons-nous reconnaître le théâtre de la vie ? Prendrons-nous conscience du poids des codes, des règles mis en jeu et, paradoxalement, de la fragilité, de la subjectivité de certaines des décisions prises ?

Ce spectacle est ainsi à la fois, une performance et un vrai-faux procès : Vrai procès, parce qu'il se fonde sur un dossier d'instruction existant qui ressemble à s'y méprendre à l'histoire d'Hamlet, jugé par d'authentiques magistrats et des professionnels du monde de la justice Faux procès, parce que les rôles d'Hamlet, Ophélie et Gertrude sont interprétés par des comédiens et que les jurés sont tirés au sort parmi les spectateurs. Onze membres du public, constitués pour l'occasion en jury populaire, décideront

à la fin du procès de l'innocence ou de la culpabilité de l'accusé. Tout est réaliste, mais tout est faux.

Cette pièce cherche à faire vibrer la fibre éthique auprès du spectateur, et faire comprendre au public la difficile tâche du jugement d'autrui. Il s'agit également de donner un aperçu de la complexité du travail de la Cour. Ce n'est donc surtout pas une parodie ou une comédie, ni un concours d'art oratoire. Il s'agit de reproduire devant un public des gestes professionnels, de montrer au plus près la réalité de la justice française. Grâce à l'apport de la fiction (via Hamlet), le spectateur peut voir ce qui est à l'œuvre dans un procès sans être dans une position de voyeur qui nous rapprocherait de la télé-réalité.

Quand l'accusé s'appelle Hamlet et que l'avocat est un authentique ténor du barreau, le théâtre et la réalité se répondent pour nous tenir en haleine : un moment unique, différent chaque soir.

## BIENTÔT AU NOUVEAU THÉÂTRE DE MONTREUIL

Durée : environ 3H

### conception

**Yan Duyvendak et Roger Bernat**  
mise en espace en collaboration avec **Sylvie Kleiber**  
avec **Monica Budde** ou **Véronique Alain**, **Alice Le Strat** ou **Claire Delaporte**, **Manuel Vallade** ou **Thierry Raynaud**.  
Et la participation d'un président, de deux avocats, d'un avocat général, d'un expert-psychiatre et d'un huissier-audienier différents chaque soir.

### production et diffusion

Nataly Sugnaux Hernandez

### administration

Catherine Cuany

### communication

Ana-Belen Torreblanca

### régie générale

Gaël Grivet

### recherche équipe juridique

Cécile Long

### production

Dreams Come True, Genève

Réservations 01 48 70 48 90  
www.nouveau-theatre-montreuil.com

grande salle Jean-Pierre Vernant

19 > 23 novembre 2013

en partenariat avec le Festival d'Automne à Paris situations de parole.  
amis au cours d'un dîner ? Ce sont des qui s'époumonent et une discussion entre hôteesse de l'air, un commentateur sportif consignes de sécurité données par une Quelles sont les points communs entre des toutes ses formes.

### Petites conférences

**TU VAS OBÉIR ?**  
Jean-Luc Nancy, philosophe  
Combien de fois des parents ou des profs excédés lancent : « mais tu vas obéir, à la fin ? » ...  
Obéir n'est pas spontané, le plus souvent on ne sait pas pourquoi il le faut. Et peut-être ne le faut-il pas toujours. Peut-être que la question « vas-tu obéir ? » on peut l'entendre aussi comme : vas-tu faire ce N'y a-t-il pas des ordres injustes ? Pourquoi peut-on parler de « désobéissance civile » ?  
samedi 12 oct 2013 à 15h  
grande salle Jean-Pierre Vernant

01 43 62 71 20 / www.lechangeur.org

L'échangeur théâtre – Bagnolet

chez notre partenaire

09 > 21 décembre 2013

de peau : l'autre facette du glamour.  
Cris, chuchotements et sensibilité à fleur de retrouver une parole sincère.  
de faux-semblants, trois êtres tentent du regard de l'autre ? Dans un monde Comment existe-t-il quand on dépend compagnie migratori K. merado

### TAHOE

petite salle Maria Casarès

23 > 30 novembre 2013

épouse le verbe du poète.  
mings. Dans cet hymne à la vie, la musique le monde plein de contrastes d'E. E. Cum-de guerre et exaltation de la chair : c'est Univers d'ombres et de lumière, souvenirs compagnie les endimanchés

### LE-MYSTÈRE-DES-MYSTÈRES

### SUITE N°1 «ABC»

création de l'Encyclopédie de la parole pour 11 interprètes et 11 invités  
L'encyclopédie de la parole est un projet artistique qui explore l'oralité sous toutes ses formes.  
Quels sont les points communs entre des consignes de sécurité données par une hôteesse de l'air, un commentateur sportif qui s'époumonent et une discussion entre amis au cours d'un dîner ? Ce sont des situations de parole.  
en partenariat avec le Festival d'Automne à Paris

grande salle Jean-Pierre Vernant

intégrale > samedi 9 novembre à 14h

épisodes 3+4 > jeudi 07 novembre 2013 à 19h30

épisode 2 > mercredi 06 novembre 2013 à 20h30

épisode 1 > mardi 05 novembre 2013 à 19h30

en partenariat avec le Théâtre de la Ville

**Première en France des épisodes 3 et 4**  
Spectacle en anglais surtitré en français  
en quatre épisodes. Attention : ovm !

d'une jeunesse ordinaire. Une vraie saga, comédie et donne des ailes à l'histoire au corps. Ils chantent, dansent, jouent la

Ils ont la flamme du spectacle chevalière

Nature Theater of Oklahoma

**LIFE AND TIMES – épisodes 1-2-3-4**

la musique au centre de leur spectacle.

des artistes de théâtre choisissent de placer

Dans le cadre du Parcours de Théâtre musical,

Quatre spectacles seront proposés :

## ENTRETIEN

**AVEC YAN DU VENDAK – AUTEUR ET METTEUR EN SCÈNE**

**Ce point de départ d'*Hamlet*,**

**est-ce un prétexte ?**

C'est un prétexte. Avec Roger Bernat, on

voulait travailler sur les procès-verbaux

de Guantanamo qui sont sortis sur le

web. C'était une pure parodie de procès,

les prisonniers n'étaient pas de vrais

avocats, c'était révoitant… On a d'abord

essayé d'amener la réalité dans la fiction

mais ça ne marchait pas. Dès qu'on es-

saye de faire juger la réalité par des gens

du théâtre, ils nous disent qu'ils ne peu-

vent pas prononcer sans voir la tête

l'importance du faciès dans le jugement.

En désespoir de cause, un mois avant la

première en 2011, on s'est dit qu'il fallait

inverser le mouvement et on a pris un

texte de fiction qu'on a mené devant ses

juges. On est parti d'un fait réel qui s'est

passé dans une banlieue glauque de Mar-

seille et on a plaqué l'histoire d'Hamlet

dessus.

**Qui juge Hamlet ?**

Dans l'équip, il y a cinq professionnels

et un expert psychiâtre qui change

chaque jour. À la fin, 11 personnes sont

désignées dans le public au hasard pour

constituer un jury et délibérer avec le

président sur l'innocence ou la culpabil-

ité de l'accusé.

## À PROPOS DE

**YAN DU VENDAK**

Né en 1965 aux Pays-Bas, et formé en

Suisse, Yan Duyvendak vient du domaine

des arts visuels.

Depuis 1995, il pratique l'art de la per-

formance et la vidéo, en explorant les

relations entre le corps et les images,

le corps et les savoirs. On retrouve ses

œuvres dans les collections du Musée

des Beaux-Arts de Lyon ou le Museum für

Kommunikation de Bern. En 1999, il se

tourne vers des formes plus théâtrales

en collaborant avec la dramaturge Nicole

Borgeat, sur *Side Effects* (2005), *Made*

*In Paradise* (2009) et *Save Our Soul* (2010)

et *7 minutes de terreur* (2013). Il a reçu

notamment le Meret Oppenheim Preis

(2010). *Pleuse, Continue* (*Hamlet*) tourne

aux Pays-Bas, en Belgique, en Suisse et

en France.

*d'Éducation Populaire Concorde – Foyers de jeunes choisis* par les professionnels de la Cour participant au projet. Cette association habilitée par le Ministère de la Justice, a pour but de s'intégrer dans le dispositif de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, en étroite relation avec le service de l'Aide Sociale à l'Enfance du Département de la Seine-Saint-Denis. Elle accueille dans ses huit structures actuelles, des jeunes en difficulté. Des projets personnalisés sont mis en place, favorisant les relations avec les familles, la qualité du cadre de vie, le quo-tidien repérant et partagé et, aussi et surtout, la place laissée à l'écoute et à la parole.

## L'AFFAIRE

Dans une banlieue populaire, pendant

une fête de mariage, un jeune homme tue

le père de sa petite amie. Elle l'accuse de

meurtre. Il déclare que c'est un accident…

Presque trois ans plus tard, le procès

s'ouvre.

Pour préserver l'anonymat des personnes

implisés en cause, leurs noms ont été rem-

placés par des noms de fiction : le prévenu

s'appelle Hamlet, la victime, Polonius et

la plaignante, Ophélie.

Un cas d'école quasi-universel qui se fonde

dans une histoire vraie. Une dramaturgie

canavas tragiques transposée dans l'ère

contemporaine – aujourd'hui.

**Le verdict est différent à chaque**

**représentation ?**

Sur trente représentations, il y a 15

acquittements et des condamnations

qui vont de 1 à 10 ans avec sursis.

**Qu'attendez-vous de cette expérience ?**

Si dans mon travail je peux vivre des

expériences qui nous font profondément

changer, c'est déjà beaucoup. Lorsque

j'ai commencé ce spectacle, j'étais très

sceptique vis-à-vis de la justice et

aujourd'hui, je le suis de moins en moins.

Théâtral magazine de septembre – octobre 2013

## AVEC VOUS

**2 RENCONTRES / DÉBATS**

**Samdi 5 octobre 2013**

14h30 à 16h

**Face au crime, quelle est la place du jury**

**d'assises en France ?**

en présence de

**Monsieur Alain BLANC**, ancien Président

de la Cour d'Assises de Paris, Président

de l'association française de criminologie

et **Monsieur Aziz JELLAB**, inspecteur

général de l'Éducation nationale,

chercheur en sociologie à l'Université

Lille 3, co-auteurs de *« Des citoyens face*

*au crime : les jurés d'assises à l'épreuve*

*de la justice »* PUF 2012

Et d'anciens jurés d'assises témoigneront

de leurs expériences

Si vous avez été vous-même juré et que vous

souhaitez témoigner de cette expérience lors du débat,

**merci de contacter**

**Sonia Coïntepas** au **01 48 70 46 76** ou

**sonia.coïntepas@nouveau-theatre-montreuil.com**

« *La loi ne demande pas compte aux jug-*

*es des moyens par lesquels ils se sont*

*convaincus, elle ne leur prescrit pas de*

*régles desquelles ils doivent faire par-*

*ticulièrement dépendre la plénitude et*

*la suffisance d'une preuve ; elle leur pre-*

*scrit de s'interroger eux-mêmes dans le*

*silence et le recueillement et de cherch-*

*er, dans la sincérité de leur conscience,*

*quelle impression ont faite, sur leur*

*raison, les preuves rapportées contre*

*l'accusé, et les moyens de sa défense.*

*La loi ne leur fait que cette seule ques-*

*tion, qui renferme toute la mesure de*

*leurs devoirs : <Avez-vous une intime*

*conviction ? >>*

Article 353 du Code de procédure

pénale de la Justice Française